

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Le mercredi 23 octobre 2025
École Sainte-Marie
19 h

Membres du conseil d'établissement présents

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Stéphanie Tardif, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
Mme Roxanne Leclerc, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Natacha Laflamme, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Yanick Marcoux, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Maggie Boissonneault, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
M. Vincent Ménard, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Marie-Pier Marceau, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Catherine Doré, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Cathy Bissonnette, classe principale au SDG de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Marie-Claude Ouzilleau, orthopédagogue à l'École Sainte-Marie
Mme Dominique Demers, technicienne en éducation spécialisée à l'École Sainte-Marie

Membre du conseil d'établissement absent

Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

1.2. Présences et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Laflamme fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par Mme Boissonneault d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux du 4 juin 2024 et du 11 septembre 2024

Lecture du procès-verbal 4 juin 2024 est faite par Mme Laflamme.

Deux modifications sont proposées :

- La journée pédagogique du 21 avril 2024 était plutôt le 22 avril 2024.
- Changement pédagogique (24-25) de novembre et de décembre.

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par Mme Boissonneault d'adopter le procès-verbal du 4 juin tel que modifié.

Lecture du procès-verbal du 11 septembre est faite par Mme Laflamme.

Il est proposé par Mme Leclerc et appuyé par M. Ménard d'adopter le procès-verbal du 11 septembre tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Suivis aux procès-verbaux

- Aucun suivi au procès-verbal du 4 juin 2024.
- Suivi au procès-verbal du 11 septembre 2024 : Mme Bourget précise que le service d'aide aux devoirs ne fonctionnera pas à avec le Patro de Lévis.

1.6. Intervention du public

Aucune intervention du public

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1. Budget C.É #15024 (consultation)

Mme Bourget présente la mesure 15024 au conseil d'établissement. Elle souhaite connaître les idées des membres du conseil d'établissement sur la façon d'utiliser ce budget pour l'année à venir. Le projet vise les élèves du préscolaire et du premier cycle des deux milieux. Un budget d'environ 3 000 \$ est disponible pour l'année 2024-2025. Mme Bourget propose que le montant puisse servir à la transition pour les élèves du préscolaire (4 et 5 ans).

Mme Bourget suggère qu'un montant de 500 \$ à 1 000 \$ demeure accessible pour veiller à ce que la flotte de jeux des élèves de 1^{re} année reste à jour (pièces manquantes, bris, pertes, achat de sacs pour transporter les jeux).

2.2. Sorties éducatives (approbation)

Les sorties éducatives sont présentées au conseil.

La direction précise que le commentaire lors de l'assemblée générale de parents sur le fait de faire sortir les élèves de l'école a été transmis au personnel enseignant.

Il est proposé par Mme Demers et appuyé par M. Ménard d'adopter les sorties éducatives de l'École Sainte-Marie.

Il est proposé par Mme Leclerc et appuyé par Mme Gervais d'adopter les sorties éducatives de l'École du Ruisseau.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Camp 1^{er} cycle et 3^e cycle (approbation)

- 1^{er} cycle à l'École du Ruisseau

Le personnel enseignant du 1^{er} cycle propose une sortie au camp Cité-Joie. L'activité représente un coût pouvant aller jusqu'à 78 \$ par élève.

- 3^e cycle à l'École du Ruisseau

Le personnel enseignant du 3^e cycle propose un camp de deux jours au Camp Minogami. Le coût à prévoir est autour de 250 \$ par élève.

- 3^e cycle à l'École Sainte-Marie

Le personnel enseignant du 3^e cycle proposera un camp. Informations supplémentaires à venir.

Il est proposé par Mme Marcoux et appuyé par Mme Demers d'adopter les propositions de camps.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Règles de régie interne du CÉ (approbation)

Modification au point 4.1 : Lors d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents pertinents seront transmis aux membres au moins sept (7) avant la tenue de la séance. Ces documents tiendront lieu d'avis de convocation.

Il est proposé par M. Ménard et appuyé par Mme Leclerc d'adopter la modification au point 4.1 des règles de régie interne du CÉ.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Collecte de denrées non périssables (approbation)

Mme Bourget souhaite, qu'à nouveau cette année, l'École du Ruisseau, Sainte-Marie participe à la cueillette de denrées non périssables au profit de l'organisme Le Grenier. Les parents seront sollicités afin que les élèves apportent les denrées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.6. Traiteur (approbation)

L'offre du traiteur On goûte ! est proposée au CÉ. Les repas seront offerts le mardi et le jeudi pour 3 semaines en novembre au coût de 8 \$ pour les enfants et 10 \$ pour la portion adulte. Le repas comprend le plat principal (2 choix par jour), le jus et le dessert.

Le formulaire sera acheminé aux parents avant le 31 octobre pour réserver les 3 semaines d'essai, mais le service devrait se poursuivre jusqu'à Noël.

Le conseil aimerait savoir s'il y a un minimum de commandes pour que le service soit viable. On propose d'offrir une bouchée de pouding au chômeur pour la rencontre de parents du 15 novembre pour faire connaître le produit et mousser le service.

Il est proposé par Mme Boissonneault et appuyé par Mme Gervais d'adopter l'offre de traiteur.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.7. Vente de chandails (approbation)

Mme Bourget annonce une nouvelle vente de chandails de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie au profit de la salle sensorielle et de la bibliothèque de l'École du Ruisseau ainsi qu'au profit de la salle sensorielle et le jardin Viréo de l'École Sainte-Marie.

Il est proposé par Mme Ouzilleau et appuyé par Mme Marcoux d'adopter la vente de chandails.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. INFORMATIONS

3.1. Anglais intensif

Mme Bourget souhaite connaître l'avis du conseil d'établissement quant à l'avenir de l'anglais intensif, considérant que l'École du Ruisseau, Sainte-Marie a seulement deux enseignantes d'anglais. Proposition de faire un comité ad hoc pour prendre une décision juste pour les élèves des deux milieux.

Mme Leclerc demande si tous les élèves de 6e année font de l'anglais intensif. À du Ruisseau, 12 élèves ne vivront pas l'anglais intensif cette année.

Mme Marcoux propose un sondage servant à prendre connaissance de l'intérêt des parents qui pourrait être acheminé avant la formation des groupes, Mme Ouzilleau ajoute qu'une question à l'enseignant pourrait être ajoutée. Rappeler les bienfaits de l'anglais intensif pour tous les élèves.

3.2. Projet éducatif et plan d'action

Mme Bourget présente le projet éducatif et le plan d'action. Elle souligne le bon travail de l'équipe-école avec le programme GB+.

3.3. Formation obligatoire (date limite : 30 novembre)

Tous les membres du conseil d'établissement doivent faire la formation. Les nouveaux membres du conseil doivent écrire un courriel à Mme Bourget lorsque la formation est complétée.

3.4. Substitut

Mme Bourget explique le rôle des parents substitués. La secrétaire générale a précisé que le substitut doit être élu par l'assemblée générale de parents. M. Charles Martel est le substitut officiel des parents du présent conseil d'établissement.

Si un nouveau parent souhaite être substitut, il doit le faire savoir par courriel à la direction de l'école puisqu'il doit être élu par le conseil d'établissement.

3.5. Semaine de relâche 24-25

Ce point sera discuté lors de la rencontre du conseil du 4 décembre. En janvier, un sondage sera acheminé aux parents pour confirmer l'ouverture du service de garde selon le nombre d'inscriptions.

3.6. Présentation des procédures d'intervention auprès des élèves (protocoles école)

La direction présente les procédures d'intervention des deux milieux. Elle précise que tout le personnel a reçu la formation CPI. L'équipe-école partage leur réalité et des cheminements engendrés par l'arrivée des classes d'adaptation scolaire à l'École du Ruisseau. Les parents qui ont des questions en lien avec les protocoles d'intervention pourront s'adresser à la présidente du conseil d'établissement, Mme Laflamme.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de la présidente

Mme Laflamme félicite l'équipe de l'École Sainte-Marie pour le travail réalisé en lien avec le nouvel aménagement sécuritaire sur la rue Létourneau.

4.2. Rapport de la direction

- Les suivis pédagogiques avec les enseignants ont été réalisés dans les deux milieux.
- Mme Ouzilleau souligne que c'est la semaine des directions. Bonne semaine mesdames !

4.3. Rapport du service de garde

- L'aide aux devoirs est bien entamée.
- M. Éric fera un Vox pop pour l'Halloween.
- Les activités parascolaires vont de bon train.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Sainte-Marie

- Mme Doré parle du spectacle canin et du cross-country. Elle discute aussi de la visite du Grand Défi Pierre-Lavoie et de la remise d'un chèque d'environ 4000 \$ à l'École Sainte-Marie. Elle mentionne également les activités de robotique vécues en partenariat avec l'École secondaire Guillaume-Couture.

du Ruisseau

- Mme Pouliot présente les activités suivantes : célébration des auteurs, des marcheurs autour du monde et de la fête de l'Halloween.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

M. Ménard a assisté à la rencontre du comité de parents.

- Il partage les points discutés concernant la situation vécue à l'École Clair-Soleil.
- Il mentionne que plus d'information paraîtra sur le site Internet du centre de services scolaire pour l'entrée au secondaire des élèves.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre des membres du conseil d'établissement se tiendra le mercredi 4 décembre 2024 à 19 h à l'École du Ruisseau.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de la séance est proposée par Mme Demers et appuyée par Mme Marcoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21 h 29.



Natacha Laflamme

Présidente



Marylène Bourget

Directrice

Gabrielle Boutin

Directrice adjointe

Stéphanie Tardif

Directrice adjointe